

Chapitre 9 / CONTRADICTIONS DE SEXE ET DE CLASSE

LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES DE 2000¹

Elsa Galerand

Ce sont, au départ, les pratiques combatives des ouvrières – « ni femmes, ni ouvriers » – (1982), puis celles des infirmières (1992), qui ont conduit Danièle Kergoat à théoriser l'intrication des rapports sociaux et leurs relations de coconstruction. Comprendre ces pratiques, qui ne s'épuisaient ni dans les contradictions de classe ni dans les contradictions de sexe, commandait la mise en place d'un nouveau cadre théorique et supposait de le construire à contre-courant. Il fallait notamment rompre avec l'hypothèse d'un conflit principal. Le refus de hiérarchiser les rapports de pouvoir, la nécessité de penser leur imbrication et leur dynamique de coproduction, sont ainsi au principe du système théorique formulé en termes de « co-extensivité » et de « consubstantialité des rapports sociaux » [Kergoat, 1998, 2001].

Ce système consiste à considérer que les antagonismes de sexe, de race, de classe, sont irréductibles les uns aux autres. Chacun, sur ses propres bases matérielles et idéologiques, contribue à structurer l'ensemble de l'espace social. Dès lors, ils se modulent et se configurent réciproquement, se recomposent et se reproduisent mutuellement. Dans cette théorisation, les rapports sociaux de classe ne sont ni plus matériels ni moins idéels que les autres rapports sociaux. Au même titre que la division capital/travail, les formes sexuelles, raciales et coloniales d'organisation du travail sont conceptualisées comme des rapports sociaux d'exploitation fondés sur des intérêts proprement matériels. Le sexe et la race prennent ainsi le statut de marqueurs parfaitement arbitraires vis-à-vis de la nature, intrinsèquement et fondamentalement dépassables [Guillaumin, (1978) 1992, p. 13-82 ; Delphy, 1991].

Plutôt que de centrer l'analyse sur l'incidence particulière d'un rapport de pouvoir auquel on attribuerait une propriété surdéterminante,

1. Je tiens à remercier l'équipe éditoriale pour ses relectures attentives, ses commentaires et ses suggestions ainsi que pour le travail de révision apporté à cette contribution.

il s'agit finalement de repenser tous les rapports sociaux, leurs reproductions et leurs déplacements à partir de leur entrecroisement. Il s'ensuit que le problème de la constitution de la classe, de la conscience de classe et de son unification politique, se trouve profondément complexifié ; qu'il s'agisse de la classe ouvrière, de celle des racisé(e)s, des colonisé(e)s, ou encore de celle des femmes.

Sur ce point – et compte tenu de ce qu'il implique pour les mouvements féministes –, ce cadre théorique fait écho aux analyses critiques issues avant tout du Black Feminism². Ces critiques s'adressent simultanément aux mouvements féministes, anticapitalistes et antiracistes, les appelant à rompre avec des pratiques et des analyses fondées sur la négation des contradictions qui les traversent. Pratiques et analyses dont la *théorie féministe révolutionnaire noire* s'est attachée à démontrer les effets contreproductifs pour l'émancipation. À travers la notion de *partnership*, Gloria Joseph [1981] a défini les relations qu'entretiennent le capitalisme, le patriarcat et le racisme comme des conditions de perpétuation et de renforcement de chacun des trois systèmes d'oppression. D'où l'urgence de renverser la tendance à « penser en termes d'opposition plutôt qu'en termes de compatibilité » ces systèmes d'oppression [hooks, 1987, p. 74] et de questionner les luttes, leurs horizons et leurs potentiels subversifs à partir de ce renversement.

La modélisation formulée en termes de consubstantialité des rapports sociaux rejoint ainsi d'autres propositions d'articulation des rapports de pouvoir. Elle s'oppose cependant aux opérations additives qui juxtaposent les dominations, de même qu'aux modes de théorisation qui reproduisent *de facto* une hiérarchisation. Ces derniers croisent des systèmes d'oppression qu'ils peuvent postuler équivalents mais qu'ils catégorisent préalablement de manière asymétrique : d'un côté, les rapports de classe comme rapports d'exploitation économique qui fourniraient leur base matérielle aux différents rapports sociaux ; de l'autre côté, le sexe et la race comme « simples » rapports de domination symbolique et d'oppression physique³.

Ce chapitre voudrait précisément rendre compte de la forme prise par cette asymétrie et de ses effets sur les orientations dominantes du

2. Pour une revue partielle de la littérature pouvant être rattachée au Black Feminism, voir Elsa Dorlin [2005], Sabine Masson [2005], et les deux numéros de *Nouvelles Questions féministes* [Benelli et al., 2006] qui ont été consacrés à l'intersection entre le sexisme et le racisme.

3. Par opposition, Xavier Dunezat [2004] propose de théoriser chaque rapport social comme rapport de domination, d'oppression et d'exploitation.

mouvement d'opposition à la mondialisation libérale. Je m'appuierai exclusivement sur la lutte conduite par la Marche mondiale des femmes (MMF) face aux institutions internationales en 2000⁴, en particulier sur une analyse de contenu appliquée au corpus revendicatif de la Marche⁵. Ce corpus reprend toutefois très largement le répertoire le plus médiatisé du mouvement altermondialiste. Parce que les militantes de la Marche y ont puisé des revendications pour élaborer leur plate-forme de lutte, l'alliance politique entre la MMF et le mouvement altermondialiste est généralement perçue comme évidente. Pourtant, elle pose un certain nombre de problèmes : gestion difficile de la mixité, dépossession du pouvoir et surcharge de travail que cette alliance induit pour les militantes féministes, difficultés auxquelles elles restent confrontées pour faire intégrer la lutte contre l'oppression des femmes aux objectifs communs du « mouvement des mouvements » [Lamoureux, 2005 ; Mathieu, 2008].

À travers l'analyse des modalités d'articulation des contradictions de sexe et de classe dans les discours de la MMF (2000), je montrerai que cette alliance s'est construite sur une conception dissymétrique des rapports de pouvoir. J'insisterai tout particulièrement sur ce que cette dissymétrie doit à la persistance d'une *dématérialisation* des rapports sociaux de sexe. Par dématérialisation, je désignerai une tendance à disjoindre l'oppression physique et symbolique des femmes de la division sexuelle du travail ainsi que des intérêts proprement matériels qui en sont retirés, soit une tendance à idéaliser la domination masculine, à oublier qu'elle est aussi un rapport d'exploitation et à la rejeter de manière exclusive dans l'ordre superstructurel. En toile de fond, mon hypothèse est que la dématérialisation des rapports sociaux de sexe

4. Sur le devenir de cette coalition depuis sa formation, voir en particulier Pascale Dufour et Isabelle Giraud [2005].

5. Ce corpus est composé des documents officiels de l'organisation internationale de la MMF : des premiers appels à rejoindre la marche au « Cahier des revendications mondiales » et aux « Lettres » adressées aux dirigeants du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de l'ONU en octobre 2000. Il nous renseigne sur la définition dominante du sens de la mobilisation de 2000, c'est-à-dire non seulement sur ses orientations politiques mais aussi sur l'analyse de la situation qui est au principe de ses orientations. Ce corpus a été soumis à une analyse de contenu dans le cadre d'une recherche de doctorat visant notamment à voir si et comment les différentes contradictions sociales, constitutives de la classe des femmes, avaient été intégrées dans l'analyse de la réalité et, par suite, dans la construction des orientations de lutte. Je reprends ici quelques-uns des résultats de cette analyse [Galerand, 2007].

contribue à expliquer le défaut d'imbrication des contradictions dans la conduite des luttes et, par suite, le manque d'unification des résistances. Je fais la même hypothèse en ce qui concerne les rapports sociaux de race, du fait de leurs liens avec ceux de sexe. Néanmoins, je centrerai ici l'analyse sur les modalités d'articulation entre sexe et classe dans le corpus revendicatif de la Marche mondiale des femmes.

D'abord, nous verrons que si seule l'appartenance de sexe a servi de principe de classement unificateur à l'exclusion de tout autre principe de classement (notamment de la classe) dans la formation de cette coalition, elle constitue bien une tentative d'articulation sur deux fronts : contre le patriarcat et contre le capitalisme. Ces deux systèmes d'oppression font cependant l'objet d'un traitement dissymétrique dans les discours de la MMF. Ceux-ci sont doublement marqués par une conception du capitalisme qui le « particularise indûment⁶ » et par une dématérialisation des rapports sociaux de sexe. L'une et l'autre conduisent à exclure la division sexuelle du travail des éléments explicatifs de la réalité à transformer. Aussi, bien que le caractère sexué de la pauvreté soit le point de départ de la MMF, l'exploitation particulière que subit la force de travail féminine dans et par la division sexuelle du travail productif et reproductif a fini par échapper à son champ de revendications, comme elle échappe aux orientations dominantes du mouvement d'opposition à la mondialisation libérale. Plus largement, les convergences altermondialistes semblent principalement dirigées contre les marchés financiers au détriment du travail et de son exploitation. Ce dernier constat me conduira, pour conclure, à ouvrir sur la question du lien qui peut exister entre la dématérialisation des rapports sociaux de sexe et la confusion entretenue entre les notions de marché et de capital sous le vocable de « mondialisation ».

Le processus de formation de la Marche mondiale des femmes

La MMF – consacrée aujourd'hui comme l'une des principales composantes féministes du mouvement altermondialiste, sinon comme son alliée naturelle – n'est ni une excroissance de ce mouvement dont l'origine est d'ailleurs difficile à identifier, ni la première manifestation d'un féminisme international [Masson, 2003]. En termes d'activité

6. J'emprunte cette expression à Christine Delphy [2003].

militante, elle est le produit d'un processus autonome de mobilisation collective dont l'initiative locale, antérieure aux rassemblements de Seattle (1999), remonte à 1995. Il faut d'abord la situer dans la foulée de la Marche du pain et des roses qui mobilise massivement dans toutes les régions du Québec au printemps 1995, après plusieurs années d'absence de contestations sociales et dans un contexte d'inflexion néolibérale des politiques gouvernementales qui se traduisent notamment par une « féminisation accrue de la pauvreté ». Une poignée de militantes (sympathisantes et membres de la Fédération des femmes du Québec – FFQ), activement engagées dans l'organisation de cette marche « contre la pauvreté », sont encore prises dans la dynamique collective qu'elle a su susciter lorsqu'elles commencent à élaborer le projet d'une mobilisation à l'échelle internationale.

Si la réalisation de ce projet devient alors pensable, c'est aussi qu'il s'inscrit dans le contexte de la préparation de la Conférence mondiale des femmes de l'ONU à Pékin (1995). Outre un « éclairage mondialiste » sur le « statut des femmes » [Hirata et Le Doaré, 1998, p. 24-26], la tenue de cette quatrième conférence et des forums parallèles qui s'organisent à sa marge offre aussi une tribune, l'occasion de nouer des liens et de lancer un premier appel dans l'arène internationale. Sur le modèle de la Marche des femmes du Québec, il s'agit plus précisément au départ de « stimuler un vaste mouvement des groupes de femmes de la base » ; de « rejoindre le plus grand nombre possible de groupes de femmes de la planète » pour « mondialiser la lutte des femmes », « le processus de réalisation » d'une marche devant permettre « la création de ponts et le renforcement des solidarités entre les femmes de toutes les latitudes » [David, 1996 ; FFQ, 1997].

C'est ainsi que le collectif de la Marche s'est formé, sur le principe de l'autonomie de la lutte des femmes, en se donnant un échéancier d'actions, une plate-forme de lutte, des déléguées, des porte-parole et des cibles communes dans l'arène internationale. Impulsé puis coordonné depuis Montréal, ce premier processus a donné lieu, en 2000, à de nombreuses manifestations locales, nationales et internationales, notamment aux rassemblements des 15 et 17 octobre devant les sièges du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale (BM) et de l'ONU qui devaient clôturer cette vague de contestation. La MMF comptait alors officiellement près de 6 000 groupes répartis dans 161 pays, 110 coordinations nationales et quelques structures régionales.

L'appartenance de sexe comme seul principe d'unification

L'un des éléments constitutifs de la genèse de la MMF m'intéresse plus particulièrement ici, parce qu'il la distingue d'autres formations altermondialistes mais aussi en raison des nombreuses critiques anti-racistes et anticolonialistes qui sont adressées aux mouvements féministes dominants, aux conceptions faussement universalistes de l'oppression des femmes, de la sororité et des conditions de l'émancipation. Il s'agit de l'appartenance de sexe, qui a servi de principe unique de classement et d'unification dans la construction de la MMF, ou plus justement, dans la définition du sujet de la mobilisation. Toutes les femmes ont été instituées comme actrices du mouvement et invitées à se mobiliser indépendamment des positions qu'elles occupent dans les rapports sociaux de classe, de race et Nord/Sud. La théorie établie par Pierre Bourdieu [1982] selon laquelle une lutte de classement serait au principe même de la constitution de la classe, ici de la classe de sexe, de son passage de l'état de « groupe probable » à l'état de « groupe mobilisé⁷ », s'appliquerait ainsi au cas de la MMF. L'institution des « femmes du monde », comme sujet de l'action collective, passe bien par une « construction [du sexe] comme principe de classement capable de produire l'ensemble des propriétés distinctes qui sont caractéristiques de l'ensemble [des femmes] et d'annuler du même coup l'ensemble des propriétés non pertinentes qu'une partie ou la totalité [des femmes] possèdent à d'autres titres » [Bourdieu, 1982, p. 153] : les propriétés liées à la classe, à l'origine nationale, ou à tout autre principe d'organisation de l'espace social qui divise les femmes entre elles. Cette théorie montre ainsi comment la centralité accordée à un principe de classement dans la production d'une lutte peut impliquer une mise en suspens d'autres principes de classement et des clivages internes au groupe qu'il s'agit de constituer. Dans les premiers appels à mobilisation de la MMF [David, 1996 ; FFQ, 1997], les contradictions entre femmes tendent effectivement à être diluées, réduites à de simples différences culturalisées que l'appartenance commune au groupe des femmes permettrait de transcender :

« Nous reconnaissons et respectons les différences qui existent entre les diverses cultures et travaillons ensemble au-delà des différences : nous valorisons la diversité du mouvement des femmes » [FFQ, 1997].

7. Ces concepts de « groupe probable » ou « sur le papier » et de « groupe mobilisé » sont ceux que Pierre Bourdieu a substitués aux notions de classe en soi et de classe pour soi [1966, 1984] pour distinguer la classe que l'on peut construire théoriquement à partir de variables objectives et la classe constituée en groupe mobilisé.

Si l'on s'en tient à cette définition du groupe des femmes qui euphémise et relativise les rapports d'exploitation entre femmes en ramenant ce qui les divise à de simples différences culturelles à reconnaître, respecter et valoriser, on peut penser que la MMF n'a pas évité de reproduire une lutte centrée sur le genre, aveugle aux contradictions entre femmes. Mais si l'on déplace l'analyse pour passer de la définition du sujet de la mobilisation à celle de ses objectifs et de ses revendications, il apparaît que la MMF renvoie à une construction plus complexe. Tous les rapports de pouvoir qui divisent objectivement les femmes n'ont pas été évacués de sa pratique revendicative. Si la contestation a globalement délaissé l'antiracisme, elle s'est néanmoins construite sur deux fronts : contre le capitalisme et contre le patriarcat.

Une tentative d'articulation féministe et anticapitaliste

La coalition s'est plus précisément organisée selon deux directions : « contre la pauvreté et pour le partage des richesses » ; « contre la violence faite aux femmes et pour le respect de leur intégrité physique et mentale » [MMF, 1999]. Initialement, le projet proposé prévoyait l'organisation d'une marche contre la pauvreté tout court sur le modèle de la Marche du pain et des roses, à partir du constat que la pauvreté est sexuée. C'est après les premières consultations hors du Québec que l'objectif de lutte contre les violences faites aux femmes a été intégré. Son introduction faisait débat au sein des comités québécois, la majorité des militantes considérant qu'il s'agissait de « tout un autre pan de réflexion ⁸ ». Et en effet, dès le début du mouvement, « pauvreté » et « violences » ont été pensées et définies séparément comme deux « pans » de l'oppression des femmes reposant sur des logiques différenciées, suivant une vision segmentée des rapports sociaux de sexe.

Cette disjonction préfigure toute l'organisation de la MMF, le choix des cibles (FMI et BM pour le volet pauvreté, ONU pour les violences) et des alliés, mais aussi le travail de définition de ce qui peut être revendiqué au nom des femmes du monde. Si bien qu'elle charpente l'ensemble du système revendicatif, divisé en deux volets : d'un côté, les revendications contre les violences faites aux femmes qui contiennent, pour l'essentiel, des demandes de ratification et de mise en application des conventions internationales relatives aux droits des femmes tels

8. Cette formulation est celle d'une militante aux positions minoritaires, partisane de l'intégration d'un volet de lutte contre les violences dès les premiers comités d'organisation de la MMF.

qu'ils sont définis par l'ONU ; de l'autre, les revendications contre la pauvreté, largement empruntées aux répertoires altermondialistes déjà constitués (nous reviendrons sur leur contenu ultérieurement).

Sur le plan de l'analyse, « pauvreté » et « violences » sont rapportées à deux « causes structurelles », deux systèmes avec lesquels il s'agit, en ligne d'horizon, de « rompre définitivement » : « Un système économique unique à grandeur de la planète : le capitalisme néolibéral », mobilisé pour expliquer la pauvreté en général, et « un système social et politique dominant envers les femmes : le patriarcat » [MMF, 1999, p. 9 ; 2000a et 2000b], davantage mobilisé pour expliquer les violences faites aux femmes. De fait, l'articulation entre les deux systèmes d'oppression (capitalisme et patriarcat) se fait *via* celle des problématiques « pauvreté » et « violences » :

« Dans quel monde voulons-nous vivre ? À l'échelle planétaire, la Marche des femmes en l'an 2000 veut rompre définitivement avec le capitalisme néolibéral. Il ne s'agit pas simplement d'aménager les règles du jeu en gardant intact ce même système. Il s'agit véritablement de repenser ces règles, d'en créer de nouvelles à partir des expériences et des alternatives proposées par les femmes et les mouvements sociaux aux plans local, national et international. À l'échelle planétaire, la Marche des femmes en l'an 2000 veut rompre définitivement avec le patriarcat et en finir avec toutes les formes de violence faite aux femmes. » [MMF, 1999, p. 9]

Parfois, cette articulation est explicitement formulée en termes de renforcement mutuel ou de jumelage dans les textes, conformément à l'intention marquée et maintes fois réaffirmée de ne pas prioriser l'une ou l'autre lutte. Toutefois, « capitalisme » et « patriarcat » ne sont convoqués ni au même titre, ni avec la même force explicative dans l'analyse de la situation qui sous-tend les revendications de la MMF. En amont, ils reçoivent des définitions dissymétriques.

Un capitalisme « indûment particularisé » et un patriarcat dématérialisé

Dans l'ensemble du corpus revendicatif de la MMF, le capitalisme néolibéral est érigé en « système économique unique » à portée générale, soumis « à la seule loi du "tout aux marchés" » ; tandis que le patriarcat est défini sur le mode de l'oppression spécifique comme un

« système de valeurs, de règles, de normes et de politiques dominant envers les femmes, basé sur la prétention qu'il existerait une infériorité naturelle des femmes en tant qu'êtres humains et sur la hiérarchisation des rôles attribués dans nos sociétés aux hommes et aux femmes » [MMF, 1999, p. 9].

Au binarisme général/spécifique qui constitue un premier indice de hiérarchisation, s'ajoute tout un système de corrélation et inversement de partition qui organise les discours, entre les notions de capitalisme, d'économie de marché et de pauvreté, d'un côté ; celles de patriarcat, d'idéologie, de valeurs et de violences, de l'autre. Les catégories de pensée de l'économie et celles de l'analyse matérialiste en particulier sont le plus souvent absentes des énoncés relatifs au patriarcat, très fortement associé en revanche aux notions d'idéologie, de croyances, de valeurs, de normes, de coutumes, de religion. Quant au vocable attaché au capitalisme, il s'accompagne systématiquement de références lexicales à l'ordre économique : le marché, la mondialisation, le néolibéralisme, le capital financier, le profit, notamment. Par ailleurs, les usages discursifs qui en sont faits révèlent une réelle confusion entre les notions de marché, d'économie, de mondialisation et de capitalisme néolibéral. Ces notions fonctionnent comme des synonymes. L'économie est ainsi entièrement identifiée au capitalisme néolibéral et celui-ci à la logique du marché. Si bien que l'oppression économique – l'exploitation – est totalement rabattue sur l'économie de marché comme forme d'organisation totale en elle-même asexuée.

L'identification de l'exploitation au marché

L'analyse de la catégorie « exploitation » dans le corpus revendicatif de la MMF fait d'abord apparaître que la notion d'exploitation n'est pas centrale pour dire le rapport des femmes à l'économie. Au contraire, celui-ci est le plus souvent euphémisé sous les notions descriptives de « pauvreté », « infériorité », « marginalisation », « exclusion » et « discrimination » économique des femmes, en dehors de toute référence aux hommes. Autant de formulations qui ne recouvrent pas la notion d'exploitation, qui n'ont ni son contenu explicatif ni son contenu dialectique. Toutefois, lorsque l'exploitation est convoquée, elle fait l'objet d'un usage réservé. Soit elle est asexuée et désigne alors l'exploitation « des travailleurs et des travailleuses » dans le rapport salarial, soit elle est sexuée et ne désigne pas l'exploitation du travail mais celle « du corps » des femmes. Elle se trouve alors systématiquement corrélée

à la catégorie du « marché » et sert à qualifier un rapport d'appropriation faisant intervenir l'échange marchand : l'exploitation sexuelle *via* la marchandisation du corps des femmes.

« La violence physique, sexuelle et psychologique à l'égard des femmes au sein de la collectivité s'exerce notamment par des coups, le viol, les sévices sexuels, le harcèlement sexuel et l'intimidation au travail, les traitements forcés et la médication abusive, l'exploitation et la marchandisation du corps des femmes. Cette marchandisation accrue est en relation avec leur appauvrissement causé largement par un libéralisme économique débridé » [MMF, 1999, p. 26].

Le travail des femmes n'est donc jamais qualifié de travail exploité, sauf lorsqu'il est confondu avec le travail salarié des hommes, et l'oppression spécifique des femmes n'est exprimée en termes d'exploitation que lorsqu'elle est lexicalement rattachée au phénomène de la marchandisation. Phénomène auquel échappent pourtant en grande partie les rapports sexués de production.

On retrouve ainsi dans les discours de la Marche mondiale des femmes l'équation déconstruite par Christine Delphy : économie – donc exploitation – égal marché. Cette équation, au fondement de la définition dominante de l'économie, exclut du champ de vision tous les rapports de production et d'exploitation dont la particularité tient précisément au fait qu'ils sont exclus de l'échange marchand [Delphy, (1978) 1998, 2003]. Rapports de production auxquels la très grande majorité des femmes reste soumise dans l'agriculture de subsistance et dans l'économie domestique et informelle, pour produire leurs propres conditions d'existence malgré la féminisation du salariat⁹.

Le « marché », la « marchandisation du monde », la « soumission au despotisme des marchés », la « généralisation des rapports marchands à toutes les sphères de la vie sociale », toutes ces notions qui servent de catégories explicatives dans le discours de la MMF, n'épuisent ni le problème de l'organisation économique ni celui de l'exploitation. Ce marché – auquel renvoie plus largement le slogan de ralliement du mouvement altermondialiste (« Le monde n'est pas à vendre, le monde

9. En 1995, le Programme des Nations unies pour le développement a évalué que les femmes avaient contribué à l'économie mondiale pour une valeur estimée à 11 000 milliards de dollars, par leur seul travail domestique non rémunéré, en précisant que ce chiffre ne comprenait pas leurs activités au niveau de l'agriculture de subsistance, ni du secteur informel. Cela représentait près de la moitié de la production annuelle totale qui s'élevait la même année à 23 000 milliards de dollars [PNUD, 1995, p. 97].

n'est pas une marchandise, un autre monde est possible. ») – fait partie de ces « concepts utilisés pour l'analyse de l'exploitation capitaliste [qui] ne peuvent rendre compte de [toute] l'exploitation des femmes, pour la même raison qu'ils ne peuvent rendre compte de l'exploitation des serfs ou des esclaves ou des *indentured servants* ou des prisonniers des camps de travail ou des métayers africains pour la raison simple que les concepts utilisés pour rendre compte de l'exploitation par le salaire – et c'est le sujet du *Capital* – ne peuvent rendre compte de l'exploitation des non-salariés » [Delphy, 2001, p. 132-133].

Par ailleurs, la seule prise en compte des lois du marché et du capital ne peut expliquer la segmentation sexuée du salariat, soit l'exploitation particulière que subit la force de travail féminine dans le rapport salarial. Ce sont d'abord les inégalités de salaire – y compris à travail égal – qui sont constatées partout dans le monde ; mais aussi les inégalités devant le chômage, le travail à temps partiel, précaire, déqualifié, informel, la distribution dissymétrique des hommes et des femmes suivant les postes et les branches d'activité, qui prouvent bien que, dans leur grande majorité, les femmes ne sont pas seulement plus exploitées que les autres salariés (les hommes) mais qu'elles le sont différemment. Cette différence qui n'est pas nécessaire à l'exploitation capitaliste ne peut être comprise en dehors des intérêts retirés de l'exploitation du travail non rémunéré. Celle-ci n'est ni marginale en elle-même, ni sans effet sur l'organisation de l'économie de marché et du rapport salarial ; le caractère éminemment sexué du travail à temps partiel est à cet égard significatif.

Enfin, l'institution du capitalisme néolibéral comme système économique unique ne repose pas seulement sur l'exclusion des rapports de production non marchands. C'est toute l'exploitation de la force de travail féminine, qui s'exerce aussi pour elle-même dans et par la division sexuelle du travail productif et reproductif, marchand et non marchand, que cette définition évacue en identifiant totalement économie, capitalisme, exploitation et marché.

L'occultation de la division sexuelle du travail : un obstacle à l'articulation

La division sexuelle du travail disparaît ainsi des éléments constitutifs de l'organisation économique pour apparaître à titre exclusivement descriptif comme produit d'un autre phénomène. Elle n'est jamais nommée pour elle-même comme un enjeu décisif, comme une « cause

structurelle» de la réalité à transformer. Aussi aucun chapitre ne lui est-il réservé¹⁰, les énoncés qui s'y rapportent étant au contraire dispersés. C'est précisément que les argumentaires de la MMF ne sont pas organisés en vue de rendre compte de la division sexuelle du travail prise comme un tout cohérent, constitutif de ses parties (travail échangé et non échangé des hommes et des femmes) et rendant celles-ci indissociables. Bien au contraire, ces argumentaires sont organisés en vue de montrer, pour les faire reconnaître, les effets spécifiques et néfastes des politiques néolibérales et de la mondialisation sur les femmes, notamment sur leur rapport au travail, y compris sur leur rapport au travail domestique :

« La mondialisation exacerbe la crise du travail non rémunéré des femmes, dans un contexte où elles sont déjà surchargées. » [MMF, 2000a, p. 11]

Bien que le travail des femmes soit séquencé en travail salarié et travail non salarié, ce qui montre bien la difficulté de le penser en dehors des catégories de pensée dominantes (les dichotomies public/privé, productif/reproductif), il est systématiquement rattaché à la logique néolibérale du libre échange ou du libre commerce. Qu'il s'agisse de la sous-rémunération, précarisation, déqualification, déréglementation, flexibilisation du travail salarié d'une part, ou de la surcharge de travail gratuit, domestique, invisibilisé, non reconnu, informel, non pris en compte d'autre part, le sort réservé au travail féminin est toujours relié aux impératifs du marché et du capital et ce, suivant un lien de causalité unilatéral et non réciproque. Les modalités selon lesquelles les rapports sexués de production marchands et non marchands configurent le capital et le rapport salarial ne sont jamais évoquées puisque, en amont, la division sexuelle du travail n'est pas pensée comme un rapport économique.

Les rapports sociaux de sexe, en tant que rapport de production et d'exploitation, sont ainsi exclus de chacun des termes de l'articulation anticapitaliste et antipatriarcale : 1) exclus du capital comme mode de production unique, asexué, rapporté à « la loi du tout au marché » ; 2) exclus du patriarcat comme système social et politique mais non économique puisque le capitalisme est *le* système économique unique.

10. Les sections du Cahier des revendications mondiales de la MMF sont organisées autour du système d'association et de dissociation : d'un côté, capitalisme néolibéral, système économique et pauvreté, et, de l'autre, patriarcat, système politique et social et violences.

Conjuguée à la partition pauvreté/violences, cette exclusion produit plusieurs effets. Elle conduit à théoriser les violences faites aux femmes en dehors de la division sexuelle du travail¹¹. Si bien que les revendications de lutte contre les violences directement associées au front anti-patriarcal sont situées sur le terrain de la défense des droits « universels » et « fondamentaux » auxquels il s'agit de subordonner « les considérations de coutumes, de traditions ou de religions » [MMF, 1999, p. 27].

Quant au caractère sexué de la pauvreté, qui est bien au centre des discours de la MMF – ce qui les distingue d'autres discours altermondialistes –, il devient le produit d'un patriarcat dématérialisé, désintéressé économiquement. C'est à l'idéologie patriarcale que revient l'explication de la spécificité des effets de la mondialisation sur les femmes : leur « marginalisation économique », l'« invisibilisation de leur travail », l'« état endémique d'infériorité économique » dans lequel elles sont maintenues, le fait qu'elles ont toujours été « désavantagées » ou « discriminées », « de tout temps, et quel que soit le système économique dominant » [MMF, 1999, p. 23] : ici, le capitalisme néolibéral.

Ce capitalisme auquel est associée la mondialisation conserve ainsi le statut de « cause structurelle » de la pauvreté en général. Pour des raisons idéologiques, il aurait des effets particuliers sur les femmes, notamment sur leur rapport au travail, tandis que ce qu'il doit réciproquement au patriarcat en tant que système économique demeure impensé. Cette réciprocité est précisément impensable dès lors que les rapports sociaux de sexe sont dématérialisés, déconnectés de toute base et de tout enjeu proprement matériel. C'est la première raison pour laquelle la dématérialisation de l'oppression des femmes continue de faire obstacle à une réelle articulation des contradictions.

La deuxième raison est que cette dématérialisation n'opère pas en faveur d'une réelle prise en compte des contradictions – notamment de classe – entre femmes. Elle conduit au contraire à faire de l'économie le domaine exclusif des rapports entre hommes qui, en raison d'une hiérarchisation idéologique des rôles de sexe en elle-même détachée de tout intérêt matériel et pourtant universelle, auraient des « impacts spécifiques sur les femmes », c'est-à-dire sur toutes les femmes :

11. Lorsque les énoncés relatifs aux violences faites aux femmes font référence à l'ordre économique, c'est soit pour signifier que le capitalisme n'épuise pas ce problème qui traverse toutes les classes et qui trouve ses causes dans le système patriarcal, soit pour indiquer la corrélation positive entre l'accroissement de la pauvreté causée par un libéralisme débridé et la vulnérabilité des femmes face aux violences.

« À la mondialisation des marchés correspond la mondialisation de la pauvreté et de l'exclusion, car les inégalités s'accroissent. Les droits ne sont plus ni promus ni protégés : ils sont subordonnés aux impératifs du marché et du profit. Les femmes en particulier sont maintenues dans un état endémique d'infériorité économique. »
[MMF, 1999, p. 16]

À travers cet énoncé, on peut voir comment la grille de lecture de la MMF homogénéise paradoxalement le groupe des femmes en dépit de l'intégration du capitalisme. C'est précisément l'un des effets de la dématérialisation des rapports sociaux de sexe que de reproduire une vision naturaliste du groupe des femmes qui, oubliant que ce groupe n'existe que dans et par son rapport antagonique au groupe des hommes, persiste à rechercher en dehors de ce rapport les causes d'une oppression commune aux femmes. Cet en dehors dans l'analyse proposée par la MMF, c'est une mondialisation, celle des marchés, répondant à la seule logique du capital et de son extension à l'échelle mondiale. Cette mondialisation se trouve érigée en fondement des conditions de vie économique de l'ensemble des femmes, quand la division capital/travail imbriquée à la division internationale du travail (celle du *care* notamment) produit de véritables clivages d'intérêts entre femmes [Hochschild, 2004 ; Hirata, 2005]. La dématérialisation des rapports sociaux de sexe s'accommode ainsi d'une mise en suspens des contradictions entre femmes.

Finalement, si la MMF a su s'imposer comme une composante non seulement légitime mais à part entière et incontournable du mouvement altermondialiste, c'est notamment qu'elle s'est donnée une cible qu'elle partage avec lui : « La mondialisation – marchande, financière, capitaliste ; celle des paradis fiscaux, de l'endettement du Tiers Monde, des plans d'ajustement dictés par le FMI, de la privatisation des services ou de l'Accord multilatéral d'investissement », pour reprendre la définition de la mondialisation réellement existante proposée par Daniel Bensaïd [2003, p. 23]. Ces enjeux de lutte qui sont peu à peu devenus des points de convergence de la nébuleuse altermondialiste ont aussi été au centre de la plate-forme de lutte et des actions de la Marche mondiale des femmes.

Des objectifs de lutte à la pratique revendicative

Exiger prioritairement la fin des programmes d'ajustements structurels et de leurs clones, l'annulation de la dette, la mise en place de la taxe Tobin, ainsi que le respect des engagements déjà pris par les pays du premier monde en matière d'aide au développement (l'investissement de 0,7 % du PIB des pays industrialisés dans l'aide publique au développement, la mise en application de la formule 20/20 entre pays donateurs et pays récepteurs de l'aide), et cumuler ces revendications à l'exigence de mise en application des droits des femmes consacrés par l'ONU, telle a été la stratégie retenue par les militantes de la MMF face aux institutions internationales qui avaient été préalablement identifiées comme les adversaires privilégiés du mouvement.

Des revendications économiques asexuées

Or, ces revendications économiques¹², portées par de nombreuses organisations altermondialistes, ont pour point commun d'être asexuées, de s'attaquer à des formes d'appropriation des richesses et d'organisation de l'économie qui participent à configurer les rapports sociaux de sexe mais qui n'expliquent pas en eux-mêmes les effets différenciés qu'ils induisent sur les hommes et sur les femmes¹³.

L'extorsion de la dette et les mesures qui l'accompagnent s'inscrivent dans le rapport colonial. Elles organisent d'abord l'exploitation des pays du Sud par les pays du Nord et le renforcement de la division internationale du travail. S'il ne fait aucun doute que celle-ci modifie profondément le monde du travail et donc le rapport des femmes au travail, y compris en Occident, où elle participe de la dualisation de l'emploi féminin [Kergoat, 1998 ; Fortino, 2004]¹⁴, la dette n'épuise ni le problème de la division internationale du travail, ni celui de l'exploitation de la force de travail féminine dans les pays de la périphérie.

Les politiques néolibérales, les programmes d'ajustement structurels, la privatisation des services publics, les déréglementations, dérégulations et délocalisations qu'ils impliquent renforcent la division sexuelle du travail mais ne peuvent suffire à l'analyser. Toutes ces politiques

12. *Redistributives et non identitaires* [Fraser, 2005].

13. *Concernant les effets dissymétriques de la mondialisation sur les hommes et les femmes, voir notamment Hirata et Le Doaré [1998] ; Wichterich [1999] ; Attac [2003] ; Falquet, Hirata et Lautier [2006].*

14. *Car les femmes migrantes assument aujourd'hui des fonctions qui relevaient auparavant du rôle domestique des femmes du premier monde.*

dont les bénéficiaires semblent asexué(e)s, aracisé(e)s, non positionné(e)s dans la division internationale du travail (« le secteur privé », « les entreprises transnationales », « les multinationales », « le monde des affaires »), n'expliquent pas nombre de processus sexués qui renvoient au rapport dissymétrique que les hommes et les femmes entretiennent au travail :

« Dans les pays en développement pour lesquels les données sont disponibles, les hommes consacrent en moyenne 76 % de leur temps au travail marchand et 24 % au travail non marchand, alors que les femmes y consacrent respectivement 34 % et 66 % de leur temps – c'est presque la proportion inverse. Cette distribution participe à expliquer que, pour tous les pays dont les données sont disponibles, les femmes ont un temps total de travail supérieur à celui des hommes, excepté en Nouvelle-Zélande où le temps de travail des hommes est globalement égal à celui des femmes » [Attac, 2003, p. 80].

Ainsi, lorsqu'on examine le répertoire effectivement revendiqué de plus près, il apparaît que si le constat des « effets spécifiques de la mondialisation sur les femmes » a bien été au principe des orientations de lutte et de l'alliance passée avec d'autres organisations altermondialistes, cette alliance s'est aussi fondée sur l'occultation de la division sexuelle du travail, en tant que forme d'organisation de l'économie, en tant que rapport de production dans lequel les hommes et les femmes restent pris pour produire leurs propres conditions d'existence.

Cette distorsion entre une mobilisation pensée prioritairement pour les femmes et la pratique revendicative de la coalition permet d'éclairer le malaise exprimé lors de la rencontre internationale de bilan de la Marche mondiale des femmes (octobre 2001) : « Nos revendications économiques ne sont pas assez féministes. » Ce sont des revendications que les militantes du comité montréalais chargé de l'élaboration d'une première plate-forme propositionnelle¹⁵ ont repris des répertoires constitués, qu'il s'agisse de la taxation des transactions financières, de l'annulation de la dette ou de la fin des programmes d'ajustement

15. Cette première plate-forme, qui devait constituer un document de travail et servir de base de discussion pour la première rencontre internationale préparatoire de la MMF, a finalement été adoptée avec très peu d'amendements en octobre 1998. Cent quarante militantes venues de soixante-cinq pays ont assisté à cette première rencontre convoquée et organisée par les militantes québécoises, à Montréal.

structurels. Elles marquaient l'offre de discours déjà disponible dans le champ des luttes internationalistes lorsque les militantes ont construit leurs répertoires revendicatifs. Et lorsqu'elles ont tenté de genrer ces répertoires, elles ont précisément été confrontées à la difficulté d'exprimer la situation économique des femmes à partir des catégories de pensée altermondialistes. C'est notamment dû au fait que ce lexique repose et reproduit une conception tronquée de la réalité économique, construite sur l'hypothèse de la disparition des rapports sociaux de sexe et de race en tant que rapports de production [Delphy, 2003, 2004]. Cette hypothèse qui revient à faire du capital le seul mode de production et qui empêche de voir ce que la mondialisation « réellement existante » doit aux divisions non capitalistes du travail n'est pas sans effet sur le front anticapitaliste. Elle pourrait expliquer en partie que le mouvement altermondialiste soit prioritairement dirigé contre les marchés financiers au détriment des pratiques concrètes d'accumulation du capital, soit des pratiques d'exploitation du travail¹⁶. « Cela se reflète dans la difficulté de rapprocher mouvement et syndicalisme. À ce propos, le débat est encore insuffisant et difficile, notamment sur les entreprises, le travail, les nouvelles formes de surexploitation ou encore le changement des paradigmes de politique économique et sociale (crise du mode de production fordiste) et leurs conséquences. Ces déficits théoriques sont à la base de difficultés de construction du mouvement même car le volontarisme ne suffit pas pour surmonter des divisions et des oppositions » [Gautier, 2003, p. 252-253].

Suivant cette hypothèse, la dématérialisation des rapports sociaux de sexe n'aurait pas seulement pour effet de secondariser la lutte des femmes au profit d'autres enjeux : elle viendrait limiter le potentiel subversif du mouvement d'opposition à la mondialisation, et ce, sur tous les fronts. En dépit des convergences indéniables que cette opposition a pu susciter, le problème des clivages qui traversent le mouvement altermondialiste reste entier. De même, l'adoption de l'orientation altermondialiste – antilibérale – n'a pas suffi à dépasser les contradictions et à unifier les points de vue au sein de la MMF. Des clivages entre militantes se sont tout particulièrement manifestés sur deux enjeux directement liés à la division sexuelle du travail : l'interdiction de l'avortement et la contrainte à l'hétérosexualité.

16. Sur la nécessité de partir de ces pratiques pour comprendre la mondialisation, y compris la circulation du capital financier, voir en particulier Saskia Sassen [2006].